



## GESTION DES EFFLUENTS NON DOMESTIQUES

### Module 2 : Contrôle des activités non domestiques



## FORMATION Effluents Non Domestiques

### MODULE 2 : « CONTRÔLE DES ACTIVITÉS NON DOMESTIQUES »

**DATES :** Mercredi 14 octobre et jeudi 15 octobre 2026

**LIEU :** Campus Lyon tech La DOUA – 69 100 Villeurbanne

**TARIF :** 1 500 €<sup>1</sup> Tarif normal – 1 300 € Tarif membres du Graie I Déjeuners compris

**INSCRIPTIONS :** [Lien vers le formulaire](#) (12 à 18 participants)

#### ► Une formation dédiée au contrôle des activités Non Domestiques abordant aussi l'aspect pluvial et la gestion des pollutions accidentelles.

Cette formation est construite pour aider les techniciens dans leurs missions quotidiennes de **contrôles** des activités non domestiques. Elle cadre le suivi des contrôles et traite du dimensionnement des ouvrages, de la gestion spécifique des eaux pluviales et des pollutions accidentelles.

Cette formation se veut **concrète et interactive**, s'appuyant sur des retours d'expériences et laissant une large part aux échanges. Elle est le fruit d'un travail conduit au sein du groupe technique régional du Graie.

Elle est plus théorique que le module 1, consacré au diagnostic, et elle le complète avantageusement. Pour autant il n'est absolument pas nécessaire d'avoir suivi le premier module pour suivre cette formation.

#### ► Trois intervenants complémentaires pour vous former et vous accompagner

- **Etienne Cholin**, responsable d'affaire/expert, Sépia Conseils
- **Vincent Laguillaumie**, facilitateur et formateur, VLCCAP
- L'animateur du réseau END au Graie

#### ► Les objectifs de la formation

- **Appréhender la suite du diagnostic** : définir puis suivre une **demande de mise en conformité**, des **prescriptions**, des **recommandations**
- Se former au **dimensionnement des ouvrages** de prétraitement les plus courant
- Acquérir les bases de la **gestion intégrée des eaux pluviales**, et intégrer cette dimension dans le contrôle des activités non domestiques
- Appréhender la **gestion des pollutions accidentelles** : enjeux, acteurs, organisation.

#### ► Public cible :

Techniciens et responsables de service, en charge du contrôle des activités non domestiques

<sup>1</sup> Les prix s'entendent net de taxe, le Graie est une association loi 1901 non assujettie à la TVA.

# PROGRAMME DETAILLE

Module 2 Contrôle des activités non domestiques – 14&15 octobre 2026

## Mercredi 14 OCTOBRE 2026

- 09H30** Accueil des participants
- 09h50 Tour de table, présentation des objectifs et du déroulement de la formation
- 10h00 Contexte et cadre d'actions du service non domestique
- 10h30 Prescriptions suite au diagnostic (activités existantes/nouvelles)  
- Approfondissement des étapes qui suivent un diagnostic : Présentation du rapport et des anomalies, processus décisionnel et accompagnement, travaux et régularisation administrative.  
- Mise en situation et études de cas
- 12h15 Contrôle périodique  
- Objectifs, types de contrôle, moyens et suivis
- 13h00** Déjeuner
- 14h00 Apprécier le dimensionnement des ouvrages :  
- Types de prétraitement : séparateur à graisses, séparateur hydrocarbure, décantation eaux de fouilles, dégrilleur, bassin tampons, bassin d'homogénéisation  
- Principes / rôles du technicien / référentiels et outils disponibles  
- Exercices pratiques
- 17h30** Fin de la journée

## Jeudi 15 OCTOBRE 2026

- 08H30** Accueil des participants
- 08h45 Gestion intégrée des eaux pluviales et END  
- Les bases : enjeux sociaux et environnementaux, principes de gestion et cadre d'action (zonage pluvial et règlement de service)  
- Quel sujet pour les non domestiques ? Comment gérer in-situ les eaux du site (eaux de process, de voirie, de parking, de toiture...) ?  
- Etudes de cas
- 12h00** Déjeuner
- 13h00 Gestion des pollutions accidentielles  
- Enjeux et cadre d'actions  
- Définition d'une stratégie  
- Supports disponibles
- 15h15 Temps de questions libres
- 16h00 Evaluation et tour de table de clôture
- 16h30** Fin de la journée

## APRÈS QUELQUES MOIS DE PRATIQUE...

- ½ journée** à caler avec stagiaires
- En visioconférence :**
- Retour sur la mise en pratique des contrôles dans les territoires
  - Réponse aux questionnements et recherche des solutions aux difficultés rencontrées
  - Consolidation des acquis de la formation
  - Evaluation de la formation